Trafic de stupéfiants à Montceau-les-Mines en Saône et Loire

27/06/2010 à 14h02

Le principal accusé,Fethi Ould Abed ne s'est pas présenté au dernier jour de son procès (…)

Son homme de main N.-E. Talha est condamné à 5 ans. (…)

Viennent après les Montcelliens. Récidiviste du trafic et commanditaire d'une séquestration violente, Yusef Amrane, 29 ans et 10 condamnations au compteur, prend 6 ans ferme (contre 8 requis) et reste en prison. son exécutant au couteau et au marteau, Pascal Guy, 35 ans, l'accompagne pour 5 ans. Pour le reste, la seule mansuétude totale du tribunal s'est appliquée à la locataire de l'appartement de St-Ouen qui avait accueilli les 4 geôliers et leurs 2 captifs toxicomanes au dernier moment et sans se douter de ce qui se tramait: elle est relaxée. Mais les revendeurs locaux de résine de cannabis, cocaïne et héroïne ou convoyeurs sont condamnés avec obligation de soins et de travailler pour presque tous: H. Saligane, A. Lamour (18 mois dont 12 ferme), Alexis Aït El Fassy, Ahmed Soufi (18 mois dont 6 ferme), H. El Gharbi (3 ans dont 18 m ferme), Th. Cardamone (3 ans dont 1 ferme), St. Blondeau, D. El Mouzdahir (2 ans dont 1 ferme), Noël Chaux (4 ans dont 2 ferme), J.-H. Noël (2 ans), B. Bouzahzah et H. Mebarek (3 ans, pour séquestration), A. Elouifaqi (12 mois dont 6 ferme). Une ex de F. Ould Abed et un convoyeur prennent 12 et 18 mois avec sursis. Les 5 victimes qui ont osé se porter partie civile -au moins autant ont renoncé par peur avouée de représailles- ont été indemnisées à hauteur de leur demandes.

Le JSL

(Merci à Floco71)